

Carrefour, si je vous dis que c'est le moins Carrefour et que pour fêter ça, avec 70 euros de remise immédiate,

le téléviseur Led Chic 108 cm revient à 199,99€ seulement au lieu de 269,99€.

Avec un grand écran et du bon son comme au cinéma.

Et c'est dès demain et jusqu'au 1er octobre chez Carrefour, Carrefour Market et leur Drive.

Carrefour, on a tous droit au meilleur !

Quantité limitée à 3500 pièces, référence CH43-232 FRC AG,

garantie l'égale 2 ans d'étailler magasins participants sur Carrefour.fr.

On de l'âtre à compte.

Christopher de Lattes.

Tuer c'est pas bien, mais tuer sa mère, pour de basses raisons d'argent.

Ah bah c'est le pompon.

Voilà, c'est l'histoire d'un matricide commis en 1958 dans le Périgore.

La Sasa a été le dernier condamné à mort de la région Aquitaine.

C'est une histoire que je tire du livre de Didier Gallo aux éditions JPM.

L'affaire Ponce.

Et c'est avec lui que nous la débrieffons interview à retrouver dans un deuxième podcast.

J'ai écrit cette histoire avec Thomas Audoir, Boris Pachinsky, à la réalisation.

Europain, Christopher de Lattes.

M. Benex, M. Benex, ouvrez-vous s'il vous plaît.

Bonjour, Jean-Jette.

Qu'est-ce qui se passe ?

C'est la veuve Ponce.

Il est tombé dans sa cheminée et l'a brûlé.

Mais la porte est fermée à clés.

Et si la porte est fermée à clés, comment vous savez qu'elle est morte alors ?

Mais j'ai senti l'odeur partit.

Sasa le cochon grillé.

Il faut aller prévenir les gendarmes.

Cette scène assez surréaliste se déroule le vendredi 21 mars 1958 au soir

à Montpérrou dans le Périgore, au lieu d'il est coulo.

Et donc, M. Benex, qui est le voisin de cette veuve Ponce qui aurait brûlé dans sa cheminée, fonce à la gendarmerie où il tombe sur le maréchal des logichèves, Armand Stoller.

C'est la veuve Ponce.

Il est tombé morte dans sa cheminée.

La veuve Ponce, et quelle horreur.

Rappelez-moi, elle vit avec son fils et sa belle-fille, la Georgette, c'est ça ?

Oui, justement.

C'est la Georgette qui est venue me chercher à me disant que ça sentait le cochon grillé et qu'elle arrivait pas à ouvrir la porte.

Et donc les gendarmes débarquent devant la demeure.

Bourgeois, on peut dire ça, de la veuve Ponce, son fils renait les attents sur le Pérou.

Venez par là, venez, venez dans la salle à manger.

Et les gendarmes la découvrent, affalés dans la cheminée, sur le dos, au milieu des flammes.

Et là, le cramé, le haut du thorax, complètement roti.  
Et son bras droit est tellement calciné, qu'il est quasiment détaché du reste du corps.  
Bon, ben, voilà quoi. C'est un accident malheureux. Ça arrive, hein.  
D'ailleurs, une femme est morte comme ça il y a deux mois dans le village, là-côté.  
On fait venir le docteur Guilluno.  
Faut bien un docteur pour confirmer la mort.  
Alors docteur, combien de temps est-ce qu'il a brûlé ce cadavre ?  
Une heure à me virer, je pense.  
Vous pouvez confirmer la cause du décès.  
Elle est juste tombée.  
Comment voulez-vous que je vous réponde, vu l'état du corps calciné comme il est ?  
Oui, ça ressemble à un accident, mais je peux rien juger.  
Évidemment.  
Le maraîchis, c'est-à-dire, c'est-à-dire, c'est-à-dire, c'est-à-dire, c'est-à-dire, c'est-à-dire,  
Je peux rien juger ?  
Évidemment.  
Le maraîchis des logichets stolaire sort un petit carnet.  
Et il écrit dessus.  
La tête du cadavre touche le fond du foyer.  
La pièce n'est pas en désordre.  
Une chaise est renversée devant la cheminée.  
Il semble qu'elle soit tombée de sa chaise.  
Soit en se penchant pour ajouter des carmes en devigne au feu.  
Soit prise des tourdissements.  
Et il ajoute.  
L'accident semble naturel.  
Et puis il se tourne vers le fils, un maigrelé avec une tête d'oiseau coiffée d'un grand péret.  
J'étais allé à la cuisine pour prendre une bouteille verte.  
Et là, je sentais une odeur très forte, cher brûlé.  
J'ai compris tout de suite qu'elle était tombée dans la cheminée.  
Mais je n'ai pas osé aller y voir.  
C'est pour ça que ma Georgette a été chercher l'oiseau.  
Et qu'est-ce qui s'est passé selon vous ?  
Ce n'est pas une suicide.  
Ce n'était pas trop son genre à ma mère.  
Ce n'est pas une crime non plus.  
Elle était enfermée dans la pièce.  
Il a fallu forcer la porte pour entrer.  
...  
Cette histoire de j'étais dans la cuisine.  
Je sens-t-il cramé.  
Je n'y suis pas allé.  
Et j'ai envoyé ma Georgette chercher le voisin.  
Et t'as un peu confusante.

Vous ne trouvez pas.  
Pourquoi diable était-elle enfermée à clés dans son salon ?  
Cette pauvre madame Ponce.  
Je vous explique le contexte.  
Dans cette maison, ils sont six à vivre.  
On va y jeter six.  
La veuve Ponce, 78 ans.  
Son fils René, 53 ans.  
Et, non pas la femme et la concubine de René,  
Georgette, Georgette Créole.  
Avec ces trois enfants  
qui ne sont pas les fils de René.  
Elle est beaucoup plus jeune que René.  
24 ans.  
Et une réputation de Marie Couche-toi-là.  
...  
Ah !  
La Georgette !  
Elle le tient mieux sur le dos qu'une chair de sous les cornes,  
celle-là.  
Je vous l'ai dit, moi.  
Elle a eu des amas.  
On ne sait plus combien.  
Et ses enfants.  
On ne sait pas trop qui sont les pères.  
C'est une femme de rien, Georgette.  
C'est une débauchée.  
Moi, je me suis toujours demandé ce que René faisait avec elle.  
En fin même temps,  
t'entends de moi.  
Je comprends quand même un peu.  
La peau d'une jeune.  
C'est toujours mieux que la peau d'une vieille.  
...  
Effectivement.  
Et donc, tout ce petit monde vivait sous le même toit.  
Et vous le savez, vivre avec sa belle-mère, c'est jamais facile.  
La veuve ponce l'avait dans le nez, la Georgette.  
Du coup, la mère et le fils s'étaient partagés la maison.  
La mère avait sa pièce au rez-de-chaussée,  
là où on la trouvait morte,  
et deux autres pièces à l'étage, dont sachant.  
Et le fils René, sa Georgette et ses trois marmots,  
avait la cuisine pour eux,

et tout le reste de la maison.

Chacun chez soi.

Vous pensez peut-être que le fils, René,  
n'est pas à sa place à vivre chez sa mère.

Vous vous trompez.

Depuis la mort du père, il a hérité.

Ils sont justement en train de faire la paprasse en ce moment.

Et donc, il est chez lui autant sa mère,  
que sa mère, et d'ailleurs que sa soeur, Régine.

Ça, il a un peu, en travers de la gorge, René,  
de devoir partager sa maison avec sa soeur.

Il se l'a très bien gardé pour lui tout seul.

Lui et sa dévergonté de Georgette et ses trois loupios.

Et sa mère, tant qu'elle était vivante.

Et vous aurez noté qu'elle ne l'est plus.

...

Il faut que je vous dise aussi que le torchon brûlait sec  
entre la veuve ponce et sa brûl,  
ou ça faisant fonction de brûl.

Pas avec son fils, attention.

Son fils, c'était son chouchou.

Mais la Georgette, c'est autre chose.

Bon, alors, j'ai regardé les archives,  
figure-toi que la mère repose,

elle a déposé plainte contre la Georgette au mois d'août dernier,  
pour coups et blessures.

Elle le disait que sa brûl lui avait dit,

vous n'êtes pas maîtresse ici,

et qu'après, elle lui avait donné de coups de poing.

Et donc, elle est venue avec un certificat du docteur,  
qui a constaté les équipements au bras droit et à l'épaule.

Alors, il y a eu une enquête sociale

pour savoir comment la Georgette s'occupait de ses gosses.

Ils n'ont rien trouvé à redire.

Et donc, le procureur a classé sa suite.

Et voilà.

Mais c'est pas tout.

Il y a trois mois,

qu'en descend,

elle a encore déposé plainte.

Elle a expliqué que pour aller dans sa chambre,

elle devait traverser celle des enfants.

Et qu'un jour en passant,

elle a fait remarquer à Georgette qu'une couverture traînée par terre,

et que l'autre lui a répondu par une gifle.  
Et après, des coups sur la tête et de visage.  
Et cette fois encore,  
elle est venue déposer plainte  
avec un certificat du docteur.  
Il y avait un autre sujet de conflit  
entre la mère Ponce et sa brue,  
en l'occurrence,  
avec son fils, surtout.  
Il ne s'occupait plus du tout de la ferme,  
et la Georgette non plus, bien sûr.  
La ferme,  
l'œuvre de la famille,  
depuis des générations,  
était en train de périr.  
Ça en fait des conflits, tout ça,  
dans le décor de cet accident.  
Le premier à avoir un doute  
sur le caractère accidentel  
de cette chute dans la cheminée,  
eh ben c'est le docteur,  
le médecin de famille,  
le docteur Guillaume.  
C'est lui qui a signé le constat de décès.  
Mais c'est lui aussi  
qui a signé les deux certificats médicaux  
confiés aux gendarmes  
par la veuve Ponce  
pour leur prouver qu'elle était battue par sa brue.  
Le docteur Guillaume se dit,  
quand même,  
ça fait beaucoup.  
Est-ce qu'on ne lui aurait pas  
fracassé de crânes  
à la mère Ponce,  
avant de la jeter dans la cheminée.  
Parce qu'il y a un truc qui le tripatouille,  
le docteur.  
Quand il est allé constater la mort,  
il a trouvé que la cheminée  
est bien petite  
pour qu'on y tombe accidentellement  
et qu'on ne puisse pas se relever.  
Les doutes du docteur Guillaume

se confirment quand le lendemain,  
il croise le maire de Montpérrou  
sur la place.  
Ah docteur,  
je suis content de vous voir.  
Vous avez signé le certificat de décès  
pour la veuve Ponce.  
Et pas encore, mais  
je vais le faire tout à l'heure.  
Il ne faut pas le faire.  
Ils l'ont tué.  
Ils l'ont assassiné.  
Vous êtes sérieux,  
monsieur le maire ?  
Mais oui,  
ils le disaient qu'ils allaient la tuer.  
Ils l'ont même menacé devant le témoin.  
Donc ils l'ont assassiné  
et hop, ils l'ont marasé à la cheminée.  
Je suis certain.  
Et d'ailleurs,  
je vais de ce pas faire part de mes doutes à l'argent d'Arméry.  
Au même moment,  
René, le fils,  
arrive sur la place de Montpérrou.  
Il garde sa juve à quatre  
et il va tout droit à la boucherée.  
Alors René,  
ta mère, elle nous a quittés.  
La pauvre.  
Eh oui, qu'est-ce que tu veux ?  
Elle est tombée dans la cheminée,  
la tête dans le feu.  
On n'est peu de chose.  
Bon, dis-moi,  
il me faudrait un roti  
pour le repas d'après les obsèques.  
Un roti pour  
week-end, on sera quinze.  
Tu me le prépares, hein ?  
Je passerai le chercher.  
Là, il faut que j'aille prendre le cercueil.  
Il n'a aucune idée  
de ce coup au même moment.

Le maire est en train de raconter au gendarme.  
Il l'ont tué.  
C'est sûr.  
Il faut que vous retourniez là-bas  
et que vous fassiez une vraie enquête.  
Vous verrez,  
il y avait beaucoup de conflits  
entre beaucoup trop  
pour que ce soit une mort naturelle.  
C'est Monsieur Lemay, hein.  
Les gendarmes ne peuvent pas dire non.  
Le maire échelle des logichèves  
Stolaire  
appelle le docteur Guillaume.  
Bon,  
il va falloir faire une autopsie  
au cas d'aveu de la veuve pause.  
Voir si la pointe est battue  
avant d'être jetée à la cheminée.  
Ah,  
je suis rassuré.  
Figurez-vous que j'ai des doutes au moins aussi.  
Et voient la consonne  
à la porte du docteur Guillaume.  
C'est René Pons,  
le fils.  
Il veut son certificat d'essai.  
Ah, c'est-à-dire que  
je vais pas pouvoir te le donner.  
Et là,  
René rentre chez lui  
et il voit débarquer les gendarmes.  
Et au flair,  
le dôte se tourne vers Jacques,  
l'aîné des enfants de Jean-Jacques Créole.  
C'est temps.  
Dis-moi, gamin.  
Tu sais ce qui s'est passé hier soir  
quand la grammaire est l'abrûlée.  
Et là, le petit éclate ensemble.  
Et Jean-Jacques bronte au créneau.  
Mais laissez-le tranquille, ce gosse.  
Vous avez pas honte de vous en prendre un gamin de sept ans ?  
Mais le gendarme insiste.

Et voilà que le petit Jacques  
se met à répondre en boucle.  
J'ai rien vu.  
J'ai rien entendu.  
J'ai rien vu.  
Et j'ai rien entendu.  
Le gendarme se dit.  
Il a des choses à raconter, ce petit.  
Alors il décide de le ramener à la brigade  
loin du contrôle de sa maman.  
Alors, mon petit Jacques,  
raconte-moi ce qui s'est passé  
quand la mémé est morte.  
J'ai rien vu.  
Et j'ai rien entendu.  
Tiens, Jacques.  
Tu veux un moment ?  
Tiens.  
Voilà un roue doudou.  
Tu aimes le roue doudou ?  
Un roue doudou.  
C'est un bonbon en forme de coquillage  
que le gamin se met à lécher.  
C'est comme ça qu'on fait.  
Avant que la mémé  
monte dans sa chambre,  
j'ai entendu mon don don  
dire à maman,  
je vais me cacher  
derrière la porte pour attraper la mémé.  
Et après j'ai entendu  
mémé qui criait,  
au secours, au secours,  
son oncle.  
C'est comme ça qu'il appelle René,  
son compagnon de sa maman.  
Il raconte que ça s'est passé  
dans la chambre de la vieille bouche.  
Et après, maman et tonton,  
ils ont traversé notre chambre  
en portant la mémé.  
Et elle était vivante.  
Oui, elle le bougeait.  
Et ils l'ont portée comme un.

Et puis maman, elle l'a tenue  
par les pieds.  
Et tonton par le haut.  
Et là, mémé, elle arrêtait pas de bouger.  
Elle avait un tissu noir  
dans sa bouche.  
Mais elle le criait quand même.  
Et après,  
après ce qui s'est passé,  
tout l'a vu.  
Oui, oui, il a tout vu.  
Il dit que son tonton a  
traîné la mémé jusqu'à la cheminée  
qui était presque éteinte.  
Et qu'il l'a mis dedans.  
Et après, mon tonton,  
il est allé chercher la paille.  
Et il l'a mis sur la mémé.  
Après, il l'a mis  
en de vigne.  
Et avec une allumette,  
il a mis le feu.  
Renéponce le fils.  
Et sa petite amie,  
Georgette, ont tué  
la feupe Ponce.  
La suite est assez logique.  
Bon.  
Nous allons immédiatement chercher Ponce.  
Vous le séparez d'un vaisseau maîtresse.  
Moi, je me rends sur place avec  
ma voiture.  
Je me ramène ici.  
Et voilà le maréchal  
des logichèves stolaires  
face à René Ponce.  
C'est un tout petit monsieur  
René.  
Un maître 54.  
Avec une drôle de tête,  
légèrement de travirole  
et un éternel béret  
vissé sur la tête.  
Le gamin,

il a dit n'importe quoi.  
Mais vers cinq heures et quart de l'après-midi,  
le voilà qui lâche  
du lest.  
L'après-midi, ma mère  
elle a menacé de me mettre à la porte de la ferme  
en me disant que j'avais plus rien à voir  
sur la propriété.  
J'ai pas supporté.  
Alors le soir,  
eh bien je me suis dit  
je vais la supprimer.  
Et votre amie,  
Georgette, elle vous a aidé.  
Elle m'a aidé  
à la porter vers la cheminée.  
À ce moment-là,  
elle était vivante.  
Ah oui, oui.  
Et même elle cria.  
C'est les fumées de la cheminée  
et la chaleur  
qui l'ont étouffée.  
Et après ses cheveux, ils se sont mis à brûler.  
Et puis sa tête  
à brûler aussi.  
Et puis ses vêtements.  
Et puis voilà, quand j'ai vu  
qu'elle brûlait bien,  
j'ai fermé la porte à clés  
et j'ai demandé à Georgette  
d'aller prévenir le voisin  
en disant que  
c'était un accident.  
Et bah voilà,  
ça s'appelle des aveux  
circonstanciers.  
René Ponds  
s'est inculpé d'assassinat.  
Et maintenant,  
la Georgette, jusqu'à quel point  
a-t-elle participé au crime ?  
Mademoiselle,  
il a brûlé sa mère.

Vive.  
Il aurait pas fait ça vous.  
Ça n'est pas vrai, c'est lui qui a voulu.  
Moi,  
je voulais pas m'améler.  
Mais ces dénégations  
ne durent pas longtemps.  
Elle finit par concéder que  
elle a aidé à transporter la mémé vivante.  
Et qu'elle était là,  
qu'en René et son chéri,  
a jeté la paille  
et mis le feu.  
Mais l'idée était de lui.  
L'idée peut-être.  
Ou à que j'en sois pas certain.  
Mais vous,  
vous avez participé.  
Oui, mais  
l'idée, c'était de lui.  
Ça lui est venu  
soudainement.  
Non, il y a un moment  
qu'il en parlait.  
Entre l'argent qu'elle voulait pas lui donner  
et mes enfants et moi,  
entre dehors,  
je dirais que ça fait bien  
cinq ou six mois qu'il en parlait.  
Mais je le redis.  
C'était son idée.  
Peut-être.  
Peut-être.  
Il n'empêche que vous êtes inculpés  
pour vous être rendus complices de l'assassinat  
commis par monsieur Ponsronnet  
sur la personne de sa mère  
en aidant  
ou en assistant en connaissance de cause.  
Voilà.  
Par rapport,  
qu'est-ce que ça veut dire ?  
Ah, elle est pas fûte fûte,  
la Georgette.

C'est pas elle qui a inventé l'autiète.  
Ça veut dire, ma chérie,  
que tu es complice de cet assassinat.  
Ça veut dire que tu vas aller en prison,  
ma choupinette.  
D'autant plus que tout ça.  
C'est passé sous les yeux de ton fils de sept ans.  
Et que par ailleurs,  
il n'a pas l'air rongé par le remords.  
Pas une seule fois, ma poulette.  
Tu n'as dit que tu regrettais tout ça.  
Tu as raconté ça  
avec une froideur  
qui glace le sang.  
Sans traîner,  
le juge ordonne qu'une reconstitution  
est liée chez la veuve Ponce.  
Et les deux autres  
refont sans problème  
les gestes qu'ils ont avoués.  
À aucun moment,  
ça n'a l'air de les affecter.  
Il reste froid,  
comme une merde de goujons.  
Et puis on demande au docteur Callé, médecin légiste,  
d'autopsier le cadavre  
à demi-calciné de la mère Ponce.  
Et là, il faut que je vous dise,  
le cadavre,  
on l'a pas amené à la mort,  
on l'a laissé à la ferme  
dans un coin.  
Le chien du voisin a bouffé le moi.  
Il s'en est fait un honneuse.  
Cela dit, ça n'empêche pas  
le médecin de conclure.  
Le corps  
ne présente aucune trace de cou  
ou de lutte.  
Il en résulte que la victime  
a bien été brûlée vive.  
Dans la foulée,  
René Ponce et sa poulette  
sont placées sous mandats de dépôt.

Et en route pour la prison,  
René Ponce en sort une bien bonne.  
Il est volail.  
Il est boeuf.  
Qui sait qui va s'en occuper maintenant ?  
Toi, t'es gonflé mon coco.  
Parce que jusqu'à maintenant,  
tu t'as contre fiché  
de la ferme.  
Le lendemain,  
le journal Sud-Ouest  
titre.  
Drame de la haine en dordogne.  
Un cultivateur fait griller  
sa mère dans la cheminée.  
Témoin du drame,  
un enfant de six ans  
permet de confondre le meurtrier.  
Pas un mot sur Jean Chet.  
Et sur le rôle qu'elle a joué.  
Ça n'a pas l'air d'intéresser  
ses journalistes.  
Pourtant, c'est le couple  
qui avait commis cet assassinat  
en du haut.  
Heureusement que de son côté,  
le journal La Nouvelle République  
a décidé de les appeler  
les amants diaboliques de Montpérrou.  
C'est un titre plus juste,  
plus adapté à la réalité.  
A la prison de Périgueux,  
dans l'attente du brochet,  
l'attitude des deux oiseaux surprend jusqu'au gardien  
qui pourtant en a vu d'autres.  
Oh, il n'y a qu'une autre chose  
qui les intéresse assez de là.  
Mangé.  
Il réclame tout le temps  
de manger. Mais  
les remords, les regrets,  
moi je ne les ai jamais entendus en avoir.  
...  
Le procès s'ouvre

le 17 novembre 1959  
devant la cour d'assise de Périgueux.  
Il y a un monde fou  
pour y assister.  
Depuis le temps que le journal raconte les horreurs  
que ces deux-là ont commises,  
les gens ont envie de les voir.  
À quoi ressemble ce renais  
qui a mis le feu à sa mère vivante.  
Et à quoi ressemble  
cette georgette,  
cette traînée qui l'a aidée.  
Alors quand le fourgon  
de gendarmerie arrive devant le tribunal,  
les gens crient  
à mort, assassin,  
à mort, à mort.  
Et, pas la peine de gonner s'il faut.  
Lui sera condamné à mort.  
Il n'y a pas beaucoup de doute.  
Elle, c'est pas sûr.  
Mais lui, oui.  
Il a mis le feu à sa mère vivante.  
Il peut pas échapper  
à la guillotine.  
Avant le procès,  
georgette a reçu les consignes  
de son avocat.  
Laissez-le s'enfoncer tout seul.  
Il va sans doute vous incriminer.  
Il va dire que vous êtes  
l'instigatrice de cet assassin.  
Ah, vous le laissez dire  
que vous faites en sorte que la balle  
revienne vers lui.  
Parce que tout de même,  
c'est lui qui l'a tué.  
Il faut que vous forciez les jurés  
à en revenir à ça.  
C'est lui qui a tué sa mère vivante.  
Vous, vous êtes jeune, vous êtes fragile.  
Il vous a entraîné là-dedans.  
Autrement dit, devant la cour d'assises,  
eh bien, ce sera

chacun pour soi.

La belle histoire d'amour  
est terminée.

...

Le procès dure deux jours.

Et à la fin,  
comme on pouvait s'y attendre,  
l'avocat général requiert  
la peine de mort  
entre vous.

Au cours de ce procès,  
vous n'avez pensé  
qu'à écarter vos responsabilités.

Chameille,  
vous n'avez manifesté  
un seul regret.

Vous n'avez pas compris  
l'énormité  
de votre crime.

Vous devez accepter  
l'attention  
de votre crime.

Vous devez accepter  
sans révolte  
le verdict

quel qu'il soit.

Vu la tête déjурée

à ce moment-là,

il n'y a pas beaucoup de doutes  
sur la suite.

Lui n'échappera pas à la mort.

Elle, à voir.

Elle, elle a eu  
une enfance difficile,  
malheureuse.

Et rien ne prouve de manière formelle  
que le crime a été commis à sa demande.

Elle était là.

Elle a participé au transport de la vieille vivante  
sous les yeux de son fils de ses temps.

Elle a vu son chéri  
jeter la paille sur sa propre mère  
et y mettre le feu.

Mais comment être certain

que c'est elle qui a remonté  
la pendue ?  
Annépense.  
Vous avez la parole  
une dernière fois  
avant que le juré ne se retire.  
Nous vous écoutons.  
Je ne suis pas responsable.  
C'est Georgette.  
Elle m'a demandé de faire ça.  
C'est elle le mâle.  
Cet idiot n'aurait tout de même pas  
d'être acquitté.  
Le délibérer ne dure que 30 petites  
minutes.  
Et le verdict tombe.  
La cour,  
condamne Ponce-René,  
accusé présent convaincu du crime  
de pariside et d'assassinat,  
à la peine de mort,  
ordonne l'exécution  
à la maison d'arrêt  
de Bordeaux.  
Et là,  
il comprend qu'il va se faire raccourcer.  
Alors il se met à pleurer,  
à hurler,  
d'autant qu'elle  
échappe à la mort.  
Georgette Créole est condamné  
aux travaux forcés à perpétuité.  
...  
Naturellement,  
René Ponce et ses avocats  
tentent d'obtenir la grâce  
de la part du président de la République,  
le général de Gaulle.  
Sur le papier, ça n'est pas impossible.  
Le général n'est pas un enragé  
de la guillotine.  
Mais là,  
un matricide aussi sauvage,  
il rejette le recours en gras.

...

La décapitation de René Ponce  
a lieu le 21 juin 1960,  
à 4h du matin,  
à la prison de Bordeaux.

Il est le  
dernier guillotiné  
de la région Aquitaine.

...

Des centaines d'histoires disponibles  
sur vos plateformes d'écoute  
et sur [europein.fr](http://europein.fr).

...